

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 70090 Numéro SIREN : 380 765 131 Nom ou dénomination : NOVARC
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2018 sous le numéro de dépôt A2018/007461

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROMANS SUR ISERE

A2018/007461

Dénomination : NOVARC
Adresse : 815 C Chemin du Razas ZI les Plaines 26780 MALATAVERNE
N° de gestion : 1994B70090
N° d'identification : 380765131
N° de dépôt : A2018/007461
Date du dépôt : 05/12/2018
Pièce : Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance du 19/01/2018 PVCS3



757624

NOVARC
Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3.886.462,50 euros
Siège social : 815 C Chemin du Razas ZI Les Plaines
26780 MALATAVERNE
380765131 RCS ROMANS
« La Société »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE DU 19 JANVIER 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 19 janvier,
A 10 heures 30,

Les membres du Conseil de surveillance de la Société se sont réunis par conférence téléphonique, sur convocation du Président, faite conformément aux dispositions des statuts.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Frédéric CROULLET, Président,
- Madame Christiane CROULLET, Vice-Présidente ;
- La société BPIFRANCE INVESTISSEMENT, représentée par son représentant permanent, Monsieur Alexis GUINARD;
- Monsieur Alexandre OSSOLA ;
- Monsieur Alexandre FARGIER ;
- Monsieur Raymond RUCH;
- Madame Sylvie ROUX-BROSSE;
- La société BNP PARIBAS DEVELOPPEMENT, représentée par son représentant permanent Monsieur Gilles PONCET, Censeur;
- La Société AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS, représentée par Monsieur Julien JAUD, Censeur.

Sont invités et présents :

- Monsieur Jean-Noël REY, Président du Directoire;
- Monsieur Jérôme COUILLAUD, Directeur de la division PSAI ;
- Monsieur Benoit FOURNAND, Directeur financier ;
- Monsieur Philippe BERNE, Directeur des ressources humaines,
- Madame Claire BURIGO, Responsable des ressources humaines ;
- Monsieur Fabien DAMIRON représentant la Société KPMG, Commissaire aux Comptes ;
- Monsieur Martin LOCHON, Chargé d'investissement, BPIFRANCE INVESTISSEMENT.

Est invité et absent excusé :

- Monsieur Marc PEYRAT.

La moitié de ses membres étant présente, le Conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Frédéric CROULLET, préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil de surveillance. (« Le Président »).

Madame Sylvie ROUX-BROSSE assume les fonctions de Secrétaire de séance (« Le Secrétaire »).

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission de Monsieur Nicolas MANARDO de son mandat de membre du conseil de surveillance et cooptation de Monsieur Alexandre OSSOLA

1.Démission de Monsieur Nicolas MANARDO de son mandat de membre du conseil de surveillance et cooptation de Monsieur Alexandre OSSOLA

Le Président fait part aux membres du Conseil de surveillance de la démission de Monsieur Nicolas MANARDO de son mandat de membre du Conseil de surveillance en date du 17 janvier 2018 pour des raisons personnelles et le remercie vivement pour l'ensemble de ses services.

Le Président souhaite la bienvenue à Monsieur Alexandre OSSOLA, Directeur, responsable des activités Mid Cap et membre du Comité de Direction de Bpifrance Mid & Large Cap (MLC), qui présente sa candidature en tant que membre du Conseil de surveillance de NOVARC.

Le Président invite Monsieur Alexandre OSSOLA à présenter aux membres du Conseil son riche parcours professionnel dans différents établissements financiers et de ses mandats d'administrateur des Conseils de surveillance ou d'administration de PSA, Vallourec, Trèves, Novares et CPI.

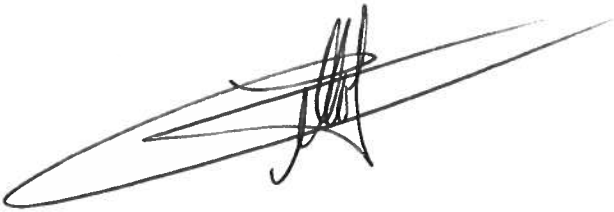
Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité des membres présents ou représentés ayant droit de vote, prennent acte de la démission de Monsieur Nicolas MANARDO et décident de nommer Monsieur Alexandre OSSOLA, membre du Conseil de surveillance à titre provisoire, la cooptation de Monsieur Alexandre OSSOLA devant être soumise à la ratification de la prochaine Assemblée générale des actionnaires.

Monsieur Alexandre OSSOLA fait part au Conseil de son acceptation du mandat de membre du Conseil de surveillance et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le Secrétaire et un membre du Conseil de surveillance au moins.

Extrait certifié conforme
Le Président du Conseil de Surveillance
Frédéric CROULLET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a series of vertical strokes on the right, followed by a horizontal line extending to the right.